



Le label de tourisme durable pour
les plages et les ports de plaisance

pavillonbleu.org

SAISON 2022

#PalmarèsPB2022

pavillonbleu.org

DE LA MER À LA TERRE

Dossier
**Le Pavillon Bleu
face aux enjeux
environnementaux**

P. 6

Évènement
**Cérémonie
2022 à Fécamp**

P. 10

Palmarès 2022
**Découvrez
les lauréats**

P. 12

SOMMAIRE

LE PAVILLON BLEU UN LABEL DE RÉFÉRENCE	04
LE PAVILLON BLEU FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	06
LE PAVILLON BLEU ET LA LABELLISATION	08
LE PAVILLON BLEU FAIT ESCALE À FÉCAMP	10
PALMARÈS 2022 : PLAGES ET PORTS DE PLAISANCE	12
BONNES PRATIQUES DE LAURÉATS	17

Pavillon Bleu, un label développé par Teragir

Teragir, association d'éducation au développement durable, a pour missions la sensibilisation et la mise en démarche de tous les acteurs et actrices de la société (personnels éducatifs, entreprises, institutionnels, citoyens et citoyennes, etc.) pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Association reconnue d'intérêt général, Teragir anime un ensemble de programmes d'action tels que le Pavillon Bleu, la Clef Verte, Eco-Ecole, la Journée internationale des forêts, Jeunes Reporters pour l'Environnement et la plateforme de mobilisation citoyenne Action Solution.

Devant l'urgence climatique et écologique généralisée, prendre le temps de l'éducation est impératif. Permettre la compréhension pour susciter l'action est au cœur de la mission de Teragir. En fondant son fonctionnement sur l'éducation et la pédagogie, Teragir agit en profondeur pour une appropriation naturelle des enjeux du développement durable.

→ [consultez le site de Teragir](#)

Édito



Rodolphe Dugon
Président de Teragir

« À l'heure où l'on commence à rêver de vacances estivales, beaucoup d'entre nous s'imaginent probablement sur une plage, près d'un lac, d'un bord de mer ou de l'océan. Pour que l'eau reste une source de vie, nous avons pris l'engagement avec le Pavillon Bleu et ce depuis sa création en 1985, d'apporter la plus grande attention à sa préservation. Nous avons la conviction qu'aller à la plage n'est pas un loisir comme un autre, mais bien une rencontre avec le Vivant, avec un espace naturel qui nous a précédé et qui devra nous succéder.

Lorsqu'un Pavillon Bleu flotte sur une plage ou un port de plaisance, il est le signe d'un engagement fort pour l'environnement, les habitantes et les habitants ainsi que les touristes. Nous le savons, la santé de la planète est intrinsèquement reliée à celle de notre espèce. Alors, je vois l'inquiétude monter, le dernier rapport du GIEC éveillera-t-il peut-être enfin les consciences. Teragir, en tant qu'association d'éducation au développement durable poursuivra la sensibilisation sans relâche, car les constats faits par les scientifiques du monde entier viennent conforter le sens de notre action de près de 40 ans.

Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur des acquis mais continuer de questionner, d'aller plus loin, de rappeler chacun et chacune à ses responsabilités.

Avec l'équipe, nous sommes particulièrement fiers de voir de nombreuses collectivités et gestionnaires de ports de plaisance à nos côtés, qui font le choix d'un tourisme durable. J'adresse alors toutes mes félicitations aux lauréats Pavillon Bleu 2022 et leur souhaite une belle cérémonie officielle à Fécamp.

Cet été, joignez-vous à nous, préférez, vous aussi, le tourisme durable en France ! #staylocal »



Marie-Agnès Poussier-Winsback
Maire de Fécamp
Vice-Présidente de la Région
Normandie

« Accueillir la cérémonie d'annonce du palmarès Pavillon Bleu 2022 est pour les Fécampoises une grande joie. C'est avec impatience que nous attendons cet événement. C'est une nouvelle occasion de mettre en lumière nos efforts communs pour protéger le littoral (tri sélectif, assainissement, éducation à l'environnement, nettoyage de plage écologique, préservation de la faune et de la flore) et cette mer qui nous a longtemps nourris.

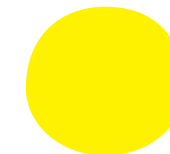
À travers les âges, la plage a été au cœur des activités de notre cité, des ramendeuses aux ramasseurs de galets en passant par les pêcheurs côtiers qui venaient y échouer leur caïque. Très tôt les Fécampoises ont compris la fragilité de la nature et la nécessité de la protéger pour continuer à vivre en symbiose avec elle.

Fécamp arbore fièrement le Pavillon Bleu qui constitue à la fois un outil d'attractivité touristique mais aussi une boussole pour nous aider à accompagner durablement le développement du tourisme.

Au-delà même de la qualité des eaux de baignade, la pluralité des critères du label nous invite à adapter nos pratiques et à avancer dans la transition écologique. Le Pavillon Bleu, c'est un témoin de plus sur ce chemin que nous transmettrons aux générations futures pour que nos enfants poursuivent notre action en faveur de l'environnement.

Je suis impatiente de pouvoir accueillir les communes et les ports de plaisance labellisés et découvrir les bonnes actions qu'ils mettent en place. C'est une grande chance pour nous de pouvoir échanger avec des communes confrontées aux mêmes enjeux. »

Le Pavillon Bleu est un programme de Teragir



PAVILLON BLEU : UN LABEL DE RÉFÉRENCE POUR DES PLAGES ET DES PORTS DE PLAISANCE DURABLES

Présentation du Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en oeuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'Humain.

Premier écolabel pour les plages et les ports de plaisance au monde, il est devenu en 37 ans d'existence, un repère pour les visiteurs français et internationaux, le signe d'une qualité environnementale exemplaire.

S'il est reconnu, c'est parce que la labellisation s'appuie sur des critères exigeants, complets et évolutifs, articulés autour de grandes thématiques : « Éducation et sensibilisation du public à l'environnement », « Environnement général et du site », « Gestion de l'eau et du milieu » et « Gestion des déchets ».

Toute l'année, le Pavillon Bleu s'associe aux centaines de collectivités locales et de ports de plaisance candidats à la labellisation, pour construire une alternative durable au développement touristique : les accompagner au quotidien, échanger de bonnes pratiques et agir concrètement pour développer le tourisme autrement.

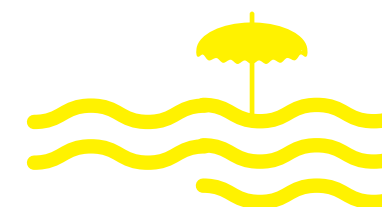
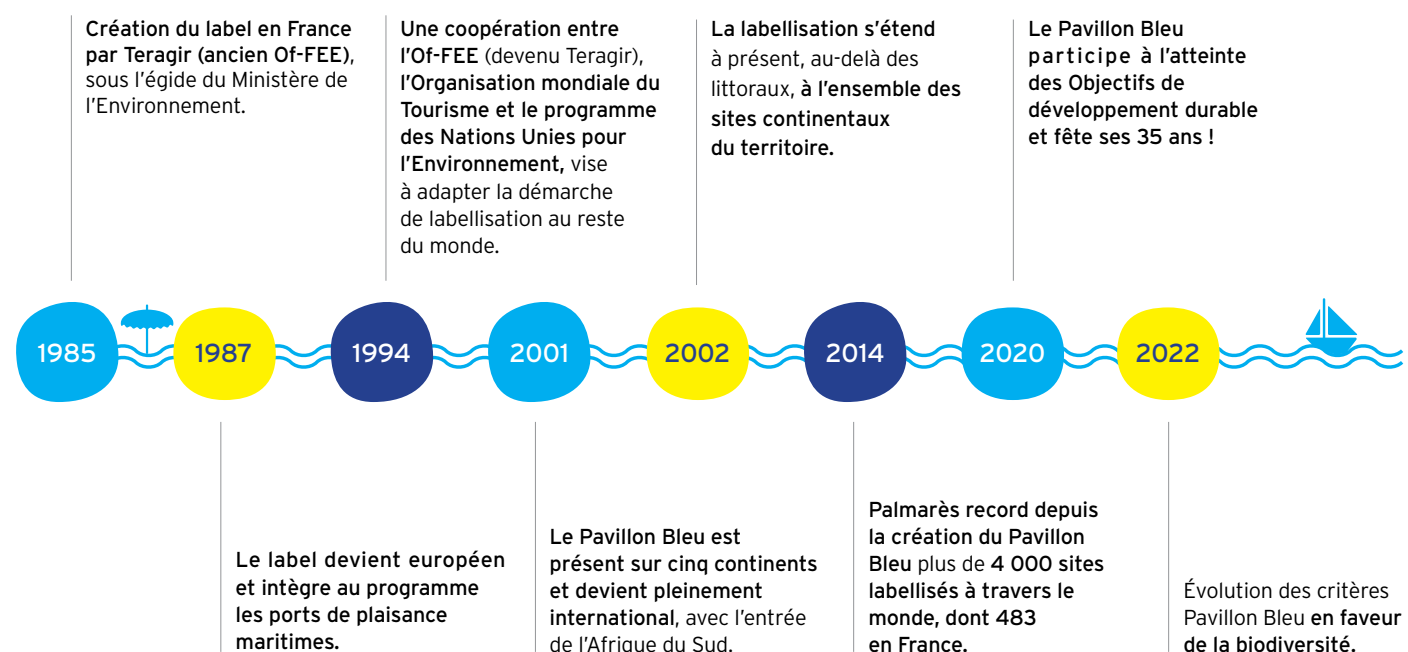
Le Pavillon Bleu, c'est la garantie de retrouver des plages et des ports de plaisance propres mais aussi, de bénéficier d'une eau de baignade d'excellente qualité, de dispositifs en faveur du tourisme durable et d'actions de sensibilisation à l'environnement.

Plus qu'un drapeau qui flotte en été sur les plages et les ports de plaisance, il est le signe d'un projet durable et d'un engagement de chaque instant, pour minimiser l'impact du tourisme sur les écosystèmes. Parce que l'avenir des océans, des mers, des écosystèmes marins et terrestres dépend aussi des choix faits aujourd'hui dans les territoires français.

Pour en savoir plus sur le label et son fonctionnement : pavillonbleu.org

Chronologie

Un label historique !



Une coopération internationale pour agir plus loin

Historiquement, le Pavillon Bleu est le premier programme de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE). Cette organisation non-gouvernementale, à but non lucratif, est convaincue, dès 1981, de l'importance de l'éducation à l'environnement pour un développement durable des sociétés à travers le monde.

Aujourd'hui présente dans 81 pays répartis sur les 5 continents, la FEE est une organisation clé du développement durable qui s'appuie notamment, sur la coopération internationale entre ses membres pour amplifier l'impact des différents programmes d'action qu'elle porte.

C'est pourquoi le Pavillon Bleu, développé en France par l'association Teragir, soumet chaque année les candidatures de labellisation à un jury national puis à un jury international. L'objectif : garantir le même niveau d'exigence à travers le monde et apprendre aussi, des expériences des autres pays membres.

Chiffres clés 2022

Tous les territoires s'engagent pour le Pavillon Bleu en 2022

- 419 PLAGES LABELLISÉES SUR 197 COMMUNES
- 117 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS
- 36 NOUVEAUX LABELLISÉS : 27 PLAGES ET 9 PORTS DE PLAISANCE
- 4^e PAYS EN NOMBRE DE SITES LABELLISÉS

Le Blue Flag dans le monde

- 50 pays membres
- 4194 plages, 732 ports de plaisance et 116 bateaux éco-touristiques labellisés !

Association

Pavillon Bleu, un label du pôle tourisme durable de Teragir

Alors que le tourisme génère à lui seul 11% des émissions de gaz à effet de serre de la France*, Teragir propose au secteur d'adopter des pratiques durables, respectueuses du Vivant et socialement responsables.

L'association développe une approche transversale de la préservation de l'environnement en lien avec l'activité touristique et réunit alors ses labels Clef verte (premier label de tourisme durable pour les hébergements et les restaurants de France) et Pavillon Bleu au sein du pôle Tourisme durable.

Ce pôle accompagne les acteurs professionnels et/ou institutionnels du secteur dans une démarche globale de développement durable et de sensibilisation des touristes mais aussi des habitants ou habitantes du territoire. Il s'agit alors d'œuvrer aux côtés des lauréats et candidats aux labels Pavillon Bleu et Clef Verte, pour la préservation des écosystèmes et de la destination touristique.



*Source: Ademe

LE PAVILLON BLEU FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRIORITAIRES : CLIMAT, BIODIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Enjeux

En 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publie son sixième rapport d'évaluation : sans mesures importantes dans les trois prochaines années, il sera impossible de limiter le réchauffement à 1,5 degré. Le constat est sans appel et l'ensemble du rapport rappelle les interdépendances à l'œuvre pour conserver une planète vivable.

Le changement climatique a des impacts sur les écosystèmes, qui conduisent au dérèglement des services écosystémiques (approvisionnement en alimentation et en eau notamment) et des services de régulation (maintien de la bonne qualité de l'air, pollinisation des cultures, maîtrise des inondations et de l'acidification des océans, etc.).

Les écosystèmes sont d'autant plus fragilisés qu'ils sont soumis à de nombreuses pollutions : dans le monde, des centaines de millions de tonnes de substances toxiques sont rejetées chaque année dans l'air, l'eau et le sol (ONU, 2022). Marées noires, pollutions chimiques d'origines agricole, urbaine ou domestique, déchets déversés dans la nature, pollutions aux microplastiques, les sources de pollutions sont multiples. Elles se diffusent au sein des écosystèmes marins et terrestres, menaçant leur équilibre et leur biodiversité.

Par ailleurs, 68% des animaux vertébrés sauvages ont disparu depuis 1970 (WWF, 2020), du fait, notamment, de la destruction et de la fragmentation des habitats naturels, de la surexploitation des ressources, mais aussi de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Des changements drastiques et rapides dans les activités humaines sont nécessaires pour protéger et restaurer la biodiversité.

C'est pourquoi le Pavillon Bleu, aligné sur le plan « Gaïa 2030 » développé par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE), poursuit son engagement en faveur de la transition écologique et prend part à une dynamique commune aux membres internationaux du Blue Flag et à l'ensemble des programmes portés par la FEE.

Le Pavillon Bleu guide les gestionnaires des plages et ports de plaisance sur ces trois axes prioritaires pour un engagement systémique en faveur de l'environnement.

Pour lutter contre le changement climatique

Aujourd'hui, les territoires touristiques de métropole et d'Outre-mer sont très concrètement confrontés au changement climatique : phénomènes caniculaires extrêmes, inondations, montée des eaux sur le littoral, prolifération de bactéries et d'algues, érosion côtière, extinction de la biodiversité et des écosystèmes marins et lacustres. L'océan, véritable poumon bleu, produit de moins en moins d'oxygène et absorbe de moins en moins de CO₂.

Conscient de son rôle moteur, le Pavillon Bleu met en place des critères de labellisation qui intègrent les énergies renouvelables, les mobilités douces et les réductions des consommations énergétiques pour réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

Pour lutter contre les pollutions

Depuis la création du Pavillon Bleu en 1985, la préservation d'une excellente qualité de l'eau et la lutte contre les pollutions de l'eau prévalent pour l'attribution du label. Aujourd'hui encore, les critères relatifs à la gestion de l'eau et du milieu naturel sont au cœur de l'action du label. En demandant aux communes qui disposent de points de baignade et aux ports de plaisance de s'engager à limiter et valoriser les déchets, à prévenir et résorber les pollutions accidentelles mais aussi à réduire drastiquement le recours aux plastiques à usage unique, le Pavillon Bleu lutte activement pour la réduction des pollutions globales du milieu naturel.

Pour aller plus loin, le Pavillon Bleu participe à la consultation publique concernant la révision de la directive européenne sur la qualité des eaux de baignade avec pour objectif d'y intégrer les enjeux de la pollution chimique de l'eau.

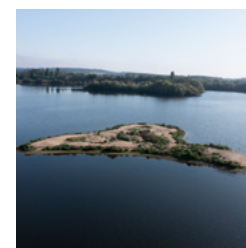
Pour préserver la biodiversité

Depuis 3 ans, le Pavillon Bleu consacre une partie importante de son activité au renforcement de son action en faveur de la biodiversité, avec des exigences accrues dans les critères de labellisation, et des temps de sensibilisation et de formation sur l'importance de la connaissance du milieu naturel et la mise en place d'actions concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité.



Chaque année, le Pavillon Bleu valorise à travers le Prix Thomas Joly pour la biodiversité, les initiatives en faveur de la biodiversité les plus avancées menées par des lauréats du label. L'objectif étant que celles-ci puissent inspirer d'autres membres de la communauté Pavillon Bleu. Ce prix rend hommage à Thomas Joly, premier salarié et premier directeur de Teragir, il nous a quitté après 35 ans de service et d'engagement auprès du Pavillon Bleu, de l'Association et de la biodiversité.

DANS LA CATÉGORIE COMMUNE Ville de La Flèche (Sarthe, 72)



La ville de La Flèche a mis en place sur le lac de La Monnerie, un espace de 39,6 hectares, entièrement dédié à la biodiversité : le lac des oiseaux. Le lac a été imaginé par la ville, en collaboration avec l'ancien exploitant et le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir, pour permettre un accueil propice tout particulièrement de l'avifaune. Deux îlots complémentaires ont ainsi été créés en 2008 et en 2013 et permettent aux différentes espèces de trouver un refuge et un lieu de nidification. Les populations d'oiseaux ont ensuite été attentivement suivies par la réalisation d'inventaires. Quelques années après la mise en place du projet, plus de 135 espèces d'oiseaux sont référencées sur le site, dont 85 migratrices, contre 52 espèces dénombrées en 2000. Afin de concilier préservation de la biodiversité et accueil des usagers, la ville a conçu divers aménagements permettant l'observation des espèces existantes (mise à disposition de longues-vues, pose de claustras ajourés). Des panneaux pédagogiques ont été élaborés et installés à proximité du lac pour sensibiliser et informer les promeneurs de la diversité des espèces présentes. Au cours de l'année 2022, un observatoire ornithologique viendra compléter ces outils.

DANS LA CATÉGORIE PORT DE PLAISANCE Port de plaisance de Dieppe (Seine-Maritime, 76)



Le port de plaisance de Dieppe s'est investi dans un programme de recherche scientifique mené par l'Université de Caen-Normandie. Constituée de deux volets, cette recherche scientifique est un outil à disposition des agents portuaires pour sensibiliser les plaisanciers et les enfants à la richesse de la biodiversité qui occupe naturellement les ports de plaisance.

Le premier volet nommé « ENBIMANOR » (ENrichissement de la Biodiversité MARine littorale en NORmandie) a permis d'identifier les espèces exotiques envahissantes qui progressent en Manche en colonisant les côtes normandes, et plus particulièrement les 19 ports de plaisance étudiés. Le second, nommé « CHABIMANOR » (Caractérisation des Habitats Biogéniques de substrats durs dans les MARinas NORmandes), vise à identifier et caractériser les habitats que constituent les 5 ports de plaisance normands étudiés.

Dans le cadre de ces recherches, le port de plaisance a notamment organisé deux sessions de sciences participatives impliquant les plaisanciers et les enfants à la démarche de connaissance et d'inventaire de la biodiversité.

COUP DE CŒUR DU JURY DU PRIX THOMAS JOLY :

Ville de Rayol-Canadel-sur-Mer (Var, 83)

Le Rayol Canadel a mis en place deux zones de mouillages écologiques afin de réduire la pression des ancrages successifs sur les herbiers de posidonie. Ce type de mouillage permet, d'une part, de supprimer les blocs de béton et le frottement des chaînes sur les fonds marins, d'autre part, de proposer une solution aux plaisanciers souhaitant faire escale pour la journée ou la nuitée, sans poser leur ancre. Les herbiers de posidonie sont essentiels à préserver : ils sont des lieux de vie riches, une source de nourriture et captent une importante quantité de carbone.

TOUT SAVOIR SUR LE PAVILLON BLEU ET LA LABELLISATION

Le parcours d'obtention du label Pavillon Bleu



Pourquoi les lauréats s'engagent avec le Pavillon Bleu ?

- Participer à la préservation de l'environnement naturel sur le territoire et progresser dans leur démarche de développement durable ;
- Attirer des touristes sensibles à la préservation de l'environnement naturel ;
- Appartenir à un réseau engagé pour un tourisme durable et partager leurs expériences respectives ;
- Fédérer le personnel autour d'un projet environnemental et inclusif ;
- Monter en compétence en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe Pavillon Bleu et profiter de temps d'échanges forts ;
- Contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable définis par les États membres des Nations Unies.

Quels bénéfices pour les usagers ?

- Bénéficier d'un environnement propre et préservé (eau saine, site propre) ;
- Accéder à des équipements sûrs ;
- Pouvoir participer à des activités d'éducation à l'environnement ;
- Soutenir des collectivités et des ports de plaisance qui s'engagent pour un environnement de qualité et accessible à toutes et tous ;
- Réduire l'impact écologique de leur séjour.

Les critères impératifs et les critères guides

L'obtention du label est déterminée par le respect de plus d'une trentaine de critères impératifs pour les ports de plaisance et plus d'une quarantaine pour les plages, établis par le Pavillon Bleu et le Blue flag, et de critères guides pour aller plus loin dans la démarche de développement durable.

Les critères guides complètent les critères impératifs afin d'inscrire le label dans une logique d'amélioration continue. Les critères sont révisés chaque année, pour rester pertinents et en accord avec les enjeux environnementaux auxquels notre planète fait face.

Pour ce faire, le Pavillon Bleu prend en compte dans ses objectifs le référentiel des Nations Unies : les Objectifs de développement durable (ODD).

Pour les années à venir, le Pavillon Bleu souhaite renforcer son engagement notamment dans l'ODD 13, qui concerne les « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », l'ODD 12 sur la « consommation et la production responsables », et les ODD 14 et 15 visant à la préservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus sur les ODD, [consultez le site Agenda 2030](#)

Le saviez-vous ?

Sur l'ensemble des critères Pavillon Bleu (plages et ports de plaisance), 67,5% sont impératifs et 32,5% sont guides.



Ensemble pour les ODD

En satisfaisant à ces critères, les communes et les ports de plaisance engagés aux côtés du Pavillon Bleu, participent aussi à l'atteinte des Objectifs de développement durable. En première ligne, leurs actions sont décisives pour l'accessibilité, la préservation de l'environnement et de la santé.

Quelques exemples de critères

Communes - Plages



Une commune peut déposer une candidature pour une ou plusieurs de ses plages. Les critères auxquels elle doit répondre s'articulent autour de 4 grandes thématiques.

ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL : SÉCURISÉ, ÉTHIQUE ET DURABLE



- Urbanisme conforme aux différentes lois d'aménagement
- Prise en compte du handicap sur la plage.
- Plages propres et entretenues, dotées d'équipements sanitaires et d'un dispositif de sécurité adaptés à la fréquentation du site.
- Mise en place d'un plan d'urgence en cas de pollution accidentelle.
- Énergies d'origines renouvelables à privilégier.
- Connaissance du milieu naturel et préservation de la biodiversité.

GESTION DE L'EAU RESPONSABLE



- Qualité d'eau de baignade classée comme « excellente » selon l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Station d'épuration conforme aux exigences des directives.
- Politique de prévention et de limitation des algues vertes et cyanobactéries.
- Suivi des coraux pour les sites labellisés situés en Outre-mer.
- Politique d'économie de la ressource en eau sur le territoire.

GESTION DES DÉCHETS



- Collecte et recyclage d'au moins 3 types de déchets recyclables à proximité de la plage.
- Actions de lutte contre les décharges sauvages et brutes.
- Sensibilisation globale des habitants, des professionnels et des estivants sur les enjeux des déchets encouragée.
- Initiatives de prévention à la source de production de déchets.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



- Organisation de 5 activités d'éducation à l'environnement pour les habitants de la commune et les usagers des plages.
- Affichage du Code environnemental de bonne conduite et d'informations relatives aux espaces naturels à proximité de la plage.
- Incitation des usagers à privilégier la mobilité douce.
- Sensibilisation à l'importance de la laisse de mer.

Ports de plaisance



Tout type de port de plaisance (public ou privé) peut candidater au label Pavillon Bleu. Les critères auxquels un port doit répondre s'articulent, eux aussi, autour de 4 grandes thématiques.

GESTION DU SITE : SÉCURISÉE, ÉTHIQUE ET RESPONSABLE



- Bonne gestion du port et de tous les bâtiments associés en terme de propreté et de sécurité.
- Adaptation du niveau d'équipement de sécurité et de secours (échelles, bouées, etc.) à la taille du port et à sa fréquentation.
- Facilité d'accès garantie pour les personnes à mobilité réduite.
- Mise en place d'un programme de management environnemental.
- Limitation de la circulation de véhicules motorisés sur le port, au profit de moyens de transport doux.

GESTION DU MILIEU



- Garantie permanente de la propreté du plan d'eau.
- Analyses régulières de l'eau et des sédiments, gestion des boues de dragage.
- Mise à disposition d'une pompe de récupération des eaux usées grises ou noires des bateaux.
- Mise en place d'une politique de résorption à la source des pollutions (produits toxiques, eaux de ruissellement, etc.).
- Connaissance du milieu naturel et préservation de la biodiversité.

GESTION DES DÉCHETS



- Collecte d'au moins 3 types de déchets ménagers et 3 types de déchets spéciaux (batteries de bateaux, huiles, peintures, etc.).
- Conception d'un plan de réception et de traitement des déchets.
- Niveau d'équipement adéquat et suffisant par rapport au nombre d'anneaux et d'usagers du port.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



- Organisation de 3 activités d'éducation à l'environnement pour les usagers du port.
- Relais de diffusion de la Charte des plaisanciers Pavillon Bleu qui les engage à un nautisme durable (disponible sur demande ou sur le site Pavillon Bleu).
- Mise à disposition d'informations relatives aux sites naturels à respecter et aux espèces animales et végétales protégées, à proximité du site.



LE PAVILLON BLEU FAIT ESCALE À FÉCAMP

Cette année, la cérémonie d'annonce du palmarès Pavillon Bleu aura lieu à Fécamp, le mardi 17 mai 2022 à partir de 9h45.

Encadrée par les plus hautes falaises de Normandie, Fécamp est une cité balnéaire attirant un tourisme familial dans une ambiance conviviale.

Un territoire résolument tourné vers la transition écologique

Située entre terre et mer, Fécamp jouit d'un cadre de vie et d'une biodiversité appréciés de ses habitants et des nombreux touristes qui la découvrent. Consciente de ces atouts, la ville labellisée ville d'art et d'histoire s'est engagée dans une démarche de préservation, à travers notamment la signature d'une charte en faveur d'une plage sans déchets plastiques en 2021, en menant des actions d'éducation à l'environnement, de ramassage des déchets sur le littoral, et en installant des bacs à marée.

Parce que la protection de la biodiversité importe aux Fécampois, la ville a entamé la création d'un atlas de la biodiversité communale visant à mieux connaître la richesse de son environnement naturel local. Mieux connaître, pour mieux préserver. Toujours avec ce même engagement, la ville fait le choix d'une gestion différenciée des espaces verts, en accord avec les critères du Pavillon Bleu. Ce mode de gestion se traduit par des plantations locales (non exotiques), une fauche tardive ou encore le désherbage manuel. Les personnels en charge des espaces verts de la commune ont dans ce sens bénéficié d'une formation dédiée et utilisent depuis des produits issus du compostage et biologiques.

Ces actions font partie d'un ensemble de critères que Fécamp satisfait, permettant à la plage d'obtenir la labellisation Pavillon Bleu depuis plusieurs années.

La Ville, dans la continuité d'une gestion responsable des espaces, s'inscrit dans une démarche d'obtention de la 4^e fleur du concours des villes fleuries et poursuit ainsi ses efforts en la matière.

Enfin, l'agglomération Fécamp Caux Littoral, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire 100% énergies renouvelables », est chargée de construire un programme d'action visant à couvrir 100 % des besoins en énergie du territoire grâce aux énergies renouvelables d'ici 2040, soit 10 ans plus tôt que les objectifs nationaux.

Programme de la cérémonie Pavillon Bleu 2022 à Fécamp

Le 17 mai au Musée Les Pêcheries

9H45 - ACCUEIL OFFICIEL

10H15 - TABLE RONDE BIODIVERSITÉ

11H30 - PRÉSENTATION DU PALMARÈS NATIONAL 2022

12H45 - DÉJEUNER

14H00 - TABLE RONDE « CHANGEMENT CLIMATIQUE »

15H20 - VISITE DE LA PLAGE ET DU PORT DE PLAISANCE

16H30 - VISITE DU MUSÉE "LES PÊCHERIES"

Un port de plaisance et un front de mer dynamiques

Le site du cap Fagnet, culminant à 105 mètres, dévoile une vue incroyable sur l'anse de la mer avec sa plage de galets et les hautes falaises de la côte d'Albâtre. Le GR21 qui longe cette côte et de nombreux autres chemins de randonnée permettent de découvrir le littoral et la campagne cauchoise. Dans ce cadre, la mer laisse la possibilité de profiter de nombreuses activités nautiques pendant la saison estivale (kayak, paddle, planche à voile,...).

La municipalité, respectant la tradition maritime de la cité, accueille régulièrement des événements sportifs nautiques d'envergure nationale tels qu'une étape du tour de France à la voile ou de la solitaire du Figaro. En 2022, Fécamp Grand'Escale sera l'évènement à ne pas rater du 29 juin au 3 juillet, une grande fête maritime lors de laquelle vous pourrez découvrir le Marité, le Belem et de nombreux autres bateaux de caractère !

Le port de plaisance de Fécamp, également labellisé Pavillon Bleu depuis plusieurs années, a procédé à la rénovation des pontons en installant des bornes intelligentes pour favoriser les économies d'énergie. Pour accentuer la préservation des ressources naturelles et plus particulièrement, l'eau potable, le port de plaisance a mis en place l'installation d'un jet à haute pression équipé d'une pompe à eau de mer.

Pour Fécamp, de la plage au port de plaisance, la transition écologique et énergétique est un élément essentiel, un facteur d'attractivité indéniable, à intégrer, pour répondre aux enjeux de demain et forger une identité renouvelée du territoire. Fécamp sait pouvoir compter sur l'accompagnement du Pavillon Bleu dans la réalisation de cette ambition.

Rédaction de Fécamp, partenaire de la Cérémonie du Pavillon Bleu en 2022.



Partenaires

Le Pavillon Bleu, c'est aussi grâce à eux !

Les partenaires travaillent aux côtés de l'équipe Pavillon Bleu tout au long de l'année, pour renforcer les synergies et accroître la portée des actions menées.



Partenaires historiques, le Ministère de la Mer et le Pavillon Bleu collaborent en faveur d'une économie préservant les milieux à la fois maritimes et terrestres. Ils assurent notamment la valorisation de la biodiversité et la mise en place des plans de réception et de traitement des déchets dans les ports de plaisance. Les critères de délivrance du Pavillon Bleu, ainsi que le suivi du respect de ces critères, sont des outils pour les gestionnaires de ports et des repères pour les usagers.



Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... : Les équipes de l'AFD sont engagées dans plus de 4000 projets dans les Outre-mer et 115 pays. L'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).



Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

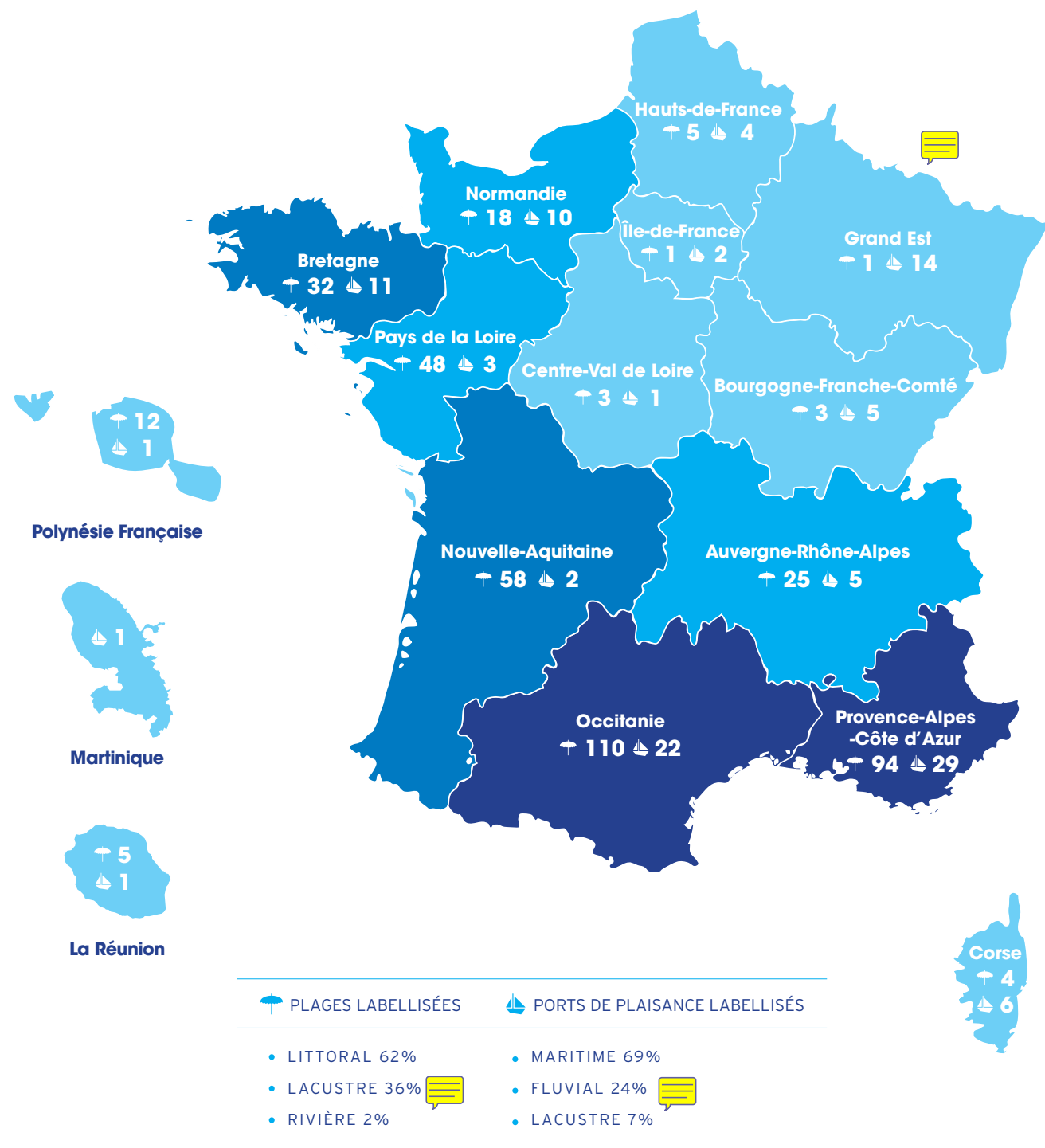


Voies navigables de France assure l'exploitation, la maintenance et la mise en valeur des 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial, dont il a la responsabilité. Ses 4000 agents œuvrent au quotidien, dans le respect des écosystèmes, pour permettre le bon fonctionnement de son réseau, son usage et son développement en lien avec les territoires. VNF et Pavillon Bleu associent leurs forces et expertises pour développer une gestion durable des ports de plaisance, nombreux sur le réseau fluvial.

PALMARÈS 2022 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU

En 2022, le palmarès Pavillon Bleu compte **419** plages et **117** ports de plaisance labellisés !

Plus de **95%** des sites labellisés l'an passé ont renouvelé leur engagement avec le Pavillon Bleu.



Palmarès plages

419 plages labellisées dans **197** communes

Le nombre des sites labellisés augmente avec **27 nouvelles plages** ! Retrouvez cet été, toutes ces plages et leur drapeau Pavillon Bleu.

Auvergne-Rhône-Alpes

- 01. AIN** | 1 | Malafretaz Plage principale
- 03. ALLIER** | 1 | Vieure Plage du plan d'eau de Vieure
- 07. ARDÈCHE** | 1 | Saint-Martin-d'Ardèche Plage du Grain de sel
- 15. CANTAL** | 1 | Trémouille Lastiouilles
- 43. HAUTE-LOIRE** | 2 | Champagnac-le-Vieux Plage du Plan d'eau | Le Bouchet-Saint-Nicolas Plage du lac du Bouchet
- 74. HAUTE-SAVOIE** | 9 | Evian-les-Bains Plage du Centre Nautique Evian | Neuvecelle Grande Rive | Publier Plage municipale Amphion-les-bains | Saint-Gingolph Plage municipale | Saint-Jorioz Plage municipale | Sciez-sur-Leman Sciez Municipale | Thonon-les-Bains Plage de Saint-Disdille, Plage du Centre Nautique | Veyrier-du-Lac Plage La Brune
- 63. PUY-DE-DÔME** | 8 | Aubusson d'Auvergne Plage du lac d'Aubusson d'Auvergne | Aydat Plage d'Aydat | Chambon-sur-Lac Plage de Chambon | Cournon d'Auvergne Plan d'eau de Cournon d'Auvergne | *La Tour d'Auvergne Plage du Plan d'eau* | Murol Grande plage du lac Chambon de Murol | Saint-Rémy-Sur-Durolle Plan d'eau des Prades | Thiers Plan d'eau d'Iloa
- 73. SAVOIE** | 2 | Grésy-sur-Isère Base de loisirs de Grésy-sur-Isère | Saint-Pierre d'Albigny Plage du lac de Carouge

Bourgogne-Franche-Comté

- 21. CÔTE-D'OR** | 1 | Arnay-le-Duc Fouché
- 39. JURA** | 1 | Clairvaux-les-Lacs Plage du Grand Lac de Clairvaux
- 58. NIÈVRE** | 1 | Montsauche-les-Settons Plage de la Presqu'île

Bretagne

- 32** (+2 nouvelles)
- ~~22. CÔTES-D'ARMOR~~ | 1 | ~~Trevou-Tréguignec~~ | ~~Trestel~~

- 29. FINISTÈRE** | 19 | Audierne Plage de Trescader | Clohars-Carnoët Bellangenet, Grands Sables, Kerrou | Fouesnant-les Glénan Kerler, Maner Coat Clevarac, Kerambigorn, Cap-Coz, Glénan Saint-Nicolas | Le Conquet Blancs Sablons, Portez, Pors Liogan | Moëlan-sur-Mer Kerfany, ~~Trevez~~ | Plouhinec Gwendrez, Mesperleuc | Pouldreuzic Penhors | Roscoff Saint-Luc (Roc'h-Kroum) | Saint-Pol-de-Léon Sainte-Anne
- 35. ILLE-ET-VILAINE** | 3 | Iffendic Lac de Trémelin | Saint-Briac-sur-Mer La Salinette, Port Hue
- 56. MORBIHAN** | 9 | Carnac Saint-Colomban, Grande Plage | Erdeven *Kerouriec*, *Kerhillio* | Guidel La Falaise, Le Loc'h, Pen er Malo | Plouhinec Kervegant, Le Magouero

Centre-Val de Loire

- 36. INDRE** | 1 | Eguzon-Chantôme Chambon
- ~~41. LOIR-ET-CHER~~ | 1 | ~~Villiers-sur-Loir~~ | ~~Plage de la base de loisirs plan d'eau de Villiers-sur-Loir~~
- 45. LOIRET** | 1 | Châlette-sur-Loing Plage de Châlette

Corse

- 2A. CORSE-DU-SUD** | 4 | Ajaccio Trottet, Terre sacrée | Grosseto-Prugna Plage des Tamaris | Pietrosella Plage du Ruppione

Grand Est

- 08. ARDENNES** | 1 | Le Chesne, Bairon et ses environs *Lac de bairon*

Hauts-de-France

- 59. NORD** | 2 | Fourmies Plage des Etangs des moines | Gravelines Petit Fort Philippe
- ~~60. OISE~~ | 1 | ~~Beauvais~~ | ~~Baignade plan d'eau du Canada~~
- 62. PAS-DE-CALAIS** | 1 | Berck-sur-Mer Plage centre

- 80. SOMME** | 1 | Cayeux-sur-Mer Plage de la Ville

Île-de-France

- 77. SEINE-ET-MARNE** | 1 | Souppes-sur-Loing Baignade de Souppes-sur-Loing

Normandie

- 14. CALVADOS** | 3 | Colleville-Montgomery Colleville plage | Honfleur Plage du Butin | Pont-l'Évêque Lac de Pont-l'Évêque

- 50. MANCHE** | 19 | Barneville-Carteret Plage de la Potinière, Plage de Barneville | Bréhal Plage de St-Martin-de-Bréhal | Carolles Carolles plage | Donville-les-Bains *plage du Lude* | Granville Plage du Plat-Gousset | Jullouville Les Plaisanciers | Les Pieux Sciotot | Saint-Pair-sur-Mer plage de Kairon | Siouville-Hague Plage Cale John Hunter

- 76. SEINE-MARITIME** | 5 | Dieppe Plage de Dieppe, Plage de Puy | Fécamp Plage de Fécamp | Le Havre Plage du Havre | Saint-Jouin-Bruneval Saint-Jouin Plage

Nouvelle-Aquitaine

- 17. CHARENTE-MARITIME** | 12 | La Rochelle Chef de Baie, *Les Minimes* | Le-Bois-Plage-en-Ré Gros-Jonc, Les Gollandières (~~bidon-V~~) | Le-Grand-Village-Plage Plage de la Giraudière | Royan Le Chay | ~~Saint-Georges-d'Oléron~~ | ~~Plage de Boyardville~~, ~~Plage de La Gautrelle~~, ~~Plage de Plaisance~~, ~~Plage des Sables Vignier~~ | Saint-Trojan-les-Bains La grande plage, Gatsseau

- 19. CORRÈZE** | 6 | Ambrugeat-Meymac Lac de Séchemailles | Egletons *Plage du lac* | Liginac Le Maury | Masseret Plan d'eau

Le saviez-vous ?

80% des communes et **93%** des ports de plaisance proposent au moins une activité d'éducation à l'environnement sur la biodiversité.

*Légende : retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.

PALMARÈS 2022 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU



Palmarès plages (suite)

Masseret - Lamongerie | **Neuville d'Ussel** La Plage | **Treignac** Plage des Bariousses

24. DORDOGNE | 3 | **Carsac de Gurson** Plage du Lac de Gurson | **La Jemaye-Ponteyraud** Plage du Grand Etang | **Tamniès** Etang de Loisirs de Tamniès

33. GIRONDE | 19 | **Bordeaux** Plage du lac | **Grayan et l'Hôpital** Le Gulp, Plage de dépée (Euronat) | **Hourtin** Hourtin Océan, Lac La Jetée (Plage du port), Lac Piqueyrot | **Le Verdon-sur-Mer** Plage océanne de Saint-Nicolas | **Soulac-sur-Mer** L'Amélie, Plage Centrale, Plage des Naïades

87. HAUTE-VIENNE | 2 | **Bussière-Galant** **Espace Hermeline** | **Saint Hilaire les Places** Lac plaisance

40. LANDES | 2 | **Seignosse** Les Estagnots, Le Penon

47. LOT-ET-GARONNE | 1 | **Lougratte** Lac de Lougratte

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES | 21 | **Anglet** Petite Chambre d'Amour, **Les sables d'or**, **Marinella**, **Les Corsaires**, **La Madraque**, **L'Océan**, **Les cavaliers**, **La Barre** | **Biarritz** Milady, Marbella, Côte des basques, Port Vieux, Grande Plage, Miramar | **Bidart** Ilbarritz, Pavillon Royal, Erretegia, Bidart centre, Parlemestia | **Hendaye** Grande plage, Plage des deux jumeaux

86. VIENNE | 1 | **Beaumont Saint-Cyr** Parc de Saint-Cyr

OCCITANIE

110 (+2 nouvelles)

11. AUDE | 15 | **Fleury d'Aude** Les Cabanes de Fleury, Saint-Pierre-La-Mer | **Gruissan** Grazel, Les Chalets, **Mateille-Ayguades** | **Leucate** La Franqui, Leucate Plage, Naturalistes (Port Leucate), Le Kyklos, Copacabana (Port Leucate) | **Narbonne-Plage** Plage du Centre, Plage des Karantes, Plage du Languedoc, Plage du Créneau Naturel | **Port-la-Nouvelle** Plage du Front de Mer

12. AVEYRON | 2 | **Salles-Curan** Plage des Vernhes 1, Plage des Vernhes 2

30. GARD | 6 | **Le-Grau-du-Roi** Le Boucanet, Rive Droite, Rive Gauche, Port Camargue Nord, Port Camargue Sud, Pointe de l'Espiguette

32. GERS | 2 | **Aignan** Base de loisirs du lac | **Castera Verduzan** **Base de loisirs**

31. HAUTE-GARONNE | 1 | **Montréjeau** Lac Montréjeau

34. HÉRAULT | 44 | **Agde** Grau d'Agde / Saint Vincent, Le Môle, Plage Naturaliste, Richelieu, La Roquille | **Clermont-l'Hérault** Lac du Salagou - plage du camping | **Frontignan la Peyrade** L'entrée, Le Port, La Bergerie, Les Aresquiers, Le Grau | **La Grande Motte** Grand Travers, Plage Echirolles, Plage du Couchant / Rose des Sables, Saint Clair / Point Zéro | **La Salvetat-sur-Agout** Plage Lac de la Raviège - Gua des Brasses, Lac de la Raviège - Les Bouldouires | **Marseillan** Plage d'honneur, Robinson | **Mauguio-Carnon** Carnon Centre, Carnon / Degrasse, Carnon l'Avranche (De Grasse/Suffren), Carnon les Dunes (secteur grand travers) | **Palavas-les-Flots** Rive Droite - L'Albatros, Rive Droite - Saint Pierre, Rive Gauche - Le Grec, Rive Gauche - St Maurice, Rive Gauche - St Roch | **Portiragnes** La Redoute (Blockhaus), Le Bosquet | **Sérignan-Sérignan-Plage** | **Sète** Plage des 3 Digue, Plage du Castellas, Plage du Lazaret, Plage de la Baleine, Plage de la Fontaine, Plage du Lido | **Valras-Plage** Casino, De Gaulle, Les Mouettes, Poste de secours central | **Vias** Farinette | **Villeneuve-lès-Maguelone** Plage du Pilou, Plage du Prévost

46. LOT | 1 | **Montcuq-en-Quercy-Blanc** Plage de Saint-Sernin

48. LOZÈRE | 1 | **Villefort** Lac de Villefort

66. PYRÉNÉES-ORIENTALES | 31 | **Argelès-sur-Mer** Plage Centre-Pins, Plage de la Marena-Tamariguer, Plage du Racou, Plage Sud | **Banyuls-sur-Mer** Plage Centrale | **Canet-en-Roussillon** Plage CCU (Nord du port), Plage du Roussillon, Plage Centrale, Plage du Grand Large, Plage de la Marena, Plage du Mar Estang | **Cerbère** **Plage principale** | **Port-Barcarès** Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village | **Port-Vendres** Plage Bernardi, Plage de l'Usine | **Saint-Cyprien** Plage de l'Art PS1, Plage de l'Art PS2, Plage du Port, Plage des Capellans, Plage de la Lagune | **Sainte-Marie-la-Mer** Plage du camping municipal, Plage du 1^{er} Epi, Plage du

2^{ème} Epi, Plage du 3^{ème} Epi, Plage du 4^{ème} Epi, Plage Centrale | **Torreilles** Plage Centre, Plage Nord, Plage Sud

81. TARN | 4 | **Blaye-les-Mines** Plage sainte marie | **Nages** Plage de Rieu-Montagné | **Rivières** Baignade de Rivières - Aiguelèze | **Trébas-les-Bains** Base de loisirs de Trébas

82. TARN-ET-GARONNE | 3 | **Molières** Lac Plage Sable | **Monclar-de-Quercy** Lac Plage coté Toboggan | **Parisot** Lac de Parisot

OUTRE-MER

17 (+1 nouvelle)

97. LA RÉUNION | 5 | **Saint-Leu** **Plage centre Poste MNS** | **Saint-Paul** Plage Boucan Canot (Piscine), Plage Boucan Canot, Plage Roches Noires, Plage Ermitage Centre La Passe

98. POLYNÉSIE FRANÇAISE | 12 | **Bora Bora** Plage publique Matira, Plage Hôtel Maitai Polynesia, Complexe sportif Teriimaevavua (Salle Omnisport Pago), Plage Hôtel Intercontinental Thalasso Resort & Spa, Plage Hôtel St Régis, Plage Hôtel Four Seasons, **Plage Hôtel Sofitel Marara**, Plage snack Matira, Plage Hôtel Intercontinental Moana Beach, **Plage Hôtel Meridien**, Plage Hôtel Pearl Beach, Plage Hôtel Conrad

PAYS DE LA LOIRE

48 (+4 nouvelles)

44. LOIRE-ATLANTIQUE | 30 | **La Baule-Escoubiac** Face à l'Avenue du Général de Gaulle, Face à l'Avenue de la Grande Dune, Face à l'Esplanade Benoît | **La Bernerie-en-Retz** Plan d'eau Maurice Girois | **La Turballe** Les Bretons 1, Pen Bron (V.V.F), Ker Elisabeth | **Le Pouliguen** Le Nau | **Plessé** Etang de Buhel | **Pornic** Birochère, L'étang, La Noeveillard, Le Porteau, **La Source** | **Pornichet** Bonne Source, Sainte-Marguerite, Les Libraires | **Préfaillies** L'Anse du Sud, Port Meleu, Grande Plage | **Saint-Brevin-les-Pins** Plage de l'Ermitage, Plage des Rochelets, **Plage de l'Océan** | **Saint-Michel-Chef-Chef** Plage de Gohaud, La grande plage de Tharon, Plage du Redois | **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** Plage du parc de la boulogne | **Saint-Nazaire** Plage de M. Hulot, Plage de la Courance, Plage des Jaunais

72. SARTHE | 3 | **La Flèche** Plage de La Monnerie | **Spay** Domaine du Houssay

85. VENDÉE | 16 | **La-Faute-sur-Mer** Grand'Plage, Plage de la Barrique | **Jard-sur-Mer** **Boisvinet**, **La Mine** | **La Tranche-sur-Mer** La Terrière, Les Generelles, plage centrale, La Grière, Sainte Anne, La Porte des Iles, Corps de garde | **Longeville-sur-Mer** **Le Petit Rocher**, **Les Conches** | **Notre-Dame-de-Monts** **Plage Centrale** | **Talmont-Saint-Hilaire** Le Veillon | **Xanton-Chassenon** **Lac d'Albert**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

94 (+5 nouvelles)

04. ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE | 1 | **Ubaye Serre-Ponçon** Plage de Saint Vincent les forts

06. ALPES-MARITIMES | 29 | **Antibes** **Antibes-les-Pins Est**, Antibes-les-Pins Ouest, Fontonne Est, Fontonne Ouest, Fort Carré, Les Groules, Marineland | **Cannes** Chantiers navals, Trou (Roubine), Font de Veyre, Ile Sainte Marguerite Est, Ile Sainte Marguerite

Ouest, Rochers de la Bocca, **Riou (Plage de la Nadine)**, Saint Georges, **Sud Aviation** | **Nice** **BlueBeach**, **Castel**, **Forum**, Saint Héliène

13. BOUCHES-DU-RHÔNE | 9 | **Berre l'Etang** Plage de Champigny - quartier des Merveilles | **Cassis** Plage du Bestouan, Plage de la Grande Mer | **Fos-sur-Mer** Cavaou, Grande Plage | **Port de Bouc** **Bottai** | **Saint Chamas** **Plage des cabassons** | **Sausset-les-Pins** Corniche

05. HAUTES-ALPES | 8 | **Chorges** Plage des Trémouilles, Plage de la Baie Saint-Michel | **Crots** **Plage de Chanterenne** | **Embrun** Plan d'eau plage | **Rousset Bois Vieux** | **Le Saucedu-Lac** Port Saint Pierre (plage) | **Savines-le-Lac** Savin'Plage, Plage de la Combette

83. VAR | 57 | **Bandol** Plage du Grand Vallat, Plage du Casino, Plage Centrale, Plage Renécros | **Hyères** Ayguade, Almanarre Nord, La Bergerie, Les Salins | **La Croix-Valmer** Gigaro, La Douane Le Débarquement | **La Londe-les-Maures** L'Argentière, Miramar,

Tamaris | **La-Seyne-sur-Mer** Sablettes Centre, Sablettes Est | **Le Lavandou** Anglade, Cavalière, la Fossette, Lavandou ville, Pramouquier, Saint Clair, Aiguebelle | **Le Pradet** Les Bonnettes, La Garonne, **Le Pin de Galle**, Le Monaco, Les Oursinières | **Rayol-Canadel-sur-Mer** **Canadel**, **Plage Pramouquier Est**, **Rayol** | **Roquebrune-sur-Argens** Gaillarde, San peire | **Saint-Mandrier-sur-Mer** La Coudoulière, La Vieille, Touring, Le Canon | **Saint-Raphaël** Péguière, Veillat, Boulouris, Dramont, Camp Long, Agay, Pourousset, Baumette, Anthéor | **Sainte-Maxime** Garonnette, La Croisette, La Nartelle, Centre-ville | **Six-Fours-Les-Plages** **Bonnegrace** **Kennedy**, **Bonnegrace** **Centre poste de secours**, **Le Gros**, La Coudoulière, Les Roches Brunes | **Toulon** Mistral, Plage du Lido, Plage de la Source

Palmarès ports de plaisance

117 ports de plaisance labellisés en 2022

Cette année, 9 nouveaux ports de plaisance entrent dans le palmarès.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

5 (+1 nouveau)

26. DRÔME | 1 | Port de l'Épervière

74. HAUTE-SAVOIE | 4 | Port de plaisance de Rives | Port des Mouettes | Port de Sciez | **Yvoire***

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

5

25. DOUBS | 2 | Halte de Deluz | Halte de Besançon (Moulin St Paul)

58. NIÈVRE | 2 | Port de Decize | Port de la Vauvelle

71. SAÔNE-ET-LOIRE | 1 | Port de Plaisance de Mâcon

BRETAGNE

11 (+2 nouveaux)

22. CÔTES-D'ARMOR | 3 | Port de Plaisance

de Binic | Port de Plaisance de Paimpol | Saint-Quay Port d'Armor

29. FINISTÈRE | 2 | **Port de Plaisance de Douarnenez** | **Port Manec'h**

56. MORBIHAN | 6 | **Halte Fluviale Saint-Martin-Sur-Oust** | **Port de Gâvres** | **Port de Guidel** | **Port de Lorient Centre** | **Port de plaisance du Kernével** | **Port-Louis**

CENTRE-VAL DE LOIRE

1 (+1 nouveau)

45. LOIRET | 1 | **Base Fluviale des Prés Gris**

CORSE

6 (+1 nouveau)

2A. CORSE-DU-SUD | 4 | Bonifacio Marina | Port de Plaisance Ajaccio Tino Rossi | **Port de Plaisance de Solenzara** | **Port Charles Ornano**

2B. HAUTE-CORSE | 2 | Port de Saint Florent | Port de Plaisance Xavier Colonna

GRAND-EST

14 (+1 nouveau)

08. ARDENNES | 2 | Halte Fluviale de Revin | Port de plaisance Intercommunal de Monthermé

67. BAS-RHIN | 1 | Port de Plaisance de Saverne

51. MARNE | 3 | **Port de plaisance de Nuisement** | Relais nautique de l'anse du Jard | **Station nautique de Ciffaumont-Champaubert**

52. HAUTE-MARNE | 1 | **Port de Nemours**

54. MEURTHE-ET-MOSELLE | 3 | Port Saint-Georges de Nancy | Port de France | Port de plaisance Michel Roth

55. MEUSE | 1 | **Port de Nonsard**

57. MOSELLE | 3 | Nautic'Ham | Port de Plaisance Metz | Port de Sarreguemines

*Légende: retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.

PALMARÈS 2022 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU

Palmarès ports de plaisance (suite)

HAUTS-DE-FRANCE

4

59. NORD | 2 | Port Fluvial des Près-du-Hem Lille Métropole | Port fluvial de la Porte du Hainaut

62. PAS-DE-CALAIS | 1 | Port de Plaisance d'Étaples

80. SOMME | 1 | Port de Plaisance de Saint-Valéry-sur-Somme

ÎLE-DE-FRANCE

2

78. YVELINES | 1 | Port-Îlon

95. VAL-D'OISE | 1 | Port de Plaisance de l'Isle-Adam

NORMANDIE

10

14. CALVADOS | 1 | Port de Dives-Cabourg-Houlgate

50. MANCHE | 5 | Port de Barneville Carteret | Port de Chantereyne de Cherbourg | Port de Diélette | Port de Plaisance de Carentan | Port de Saint-Vaast-la-Hougue

76. SEINE-MARITIME | 4 | Port de Dieppe | Port de Plaisance de Fécamp | Port de plaisance de Rouen | Port de Plaisance de Saint Valéry en Caux

NOUVELLE-AQUITAINE

2

17. CHARENTE-MARITIME | 1 | Port de Saint-Denis d'Oléron

33. GIRONDE | 1 | Port de la Vigne

OCCITANIE

22 (+2 nouveaux)

11. AUDE | 5 | Port de Carcassonne | Port de Castelnaudary | Port de Leucate | Port de Plaisance de Gruissan | Port de Plaisance de Narbonne

30. GARD | 3 | Port de Bellegarde | Port Camargue du Grau du Roi | Port de Plaisance de Gallician

31. HAUTE-GARONNE | 1 | Port Saint-Sauveur de Toulouse

34. HÉRAULT | 8 | Port de La Grande Motte | Port de Palavas les Flots | ~~Port de Plaisance de Carnon~~ | Port de Plaisance de Frontignan | Port de Plaisance du Cap d'Agde | Port départemental Vendres en Domitienne | Port de Marseillan Plage | Port de Marseillan Ville

66. PYRÉNÉES-ORIENTALES | 4 | ~~Port de Plaisance de Banyuls~~ | ~~Port Saint-Ange du Barcarès~~ | Port d'Argelès-sur-Mer | Port de Plaisance de Saint-Cyprien

82. TARN-ET-GARONNE | 1 | ~~Port Canal~~

OUTRE-MER

3 (+1 nouveau)

97. MARTINIQUE | 1 | Port de plaisance du Marin

97. LA RÉUNION | 1 | ~~Port de Saint-Gilles-les-bains~~

98. POLYNÉSIE FRANÇAISE | 1 | Marina Taina

PAYS DE LA LOIRE

3

44. LOIRE-ATLANTIQUE | 1 | Port La Baule-Le Pouliguen

85. VENDÉE | 2 | ~~Port de Plaisance de Bourgenay~~ | Port de plaisance de l'île d'Yeu

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

29

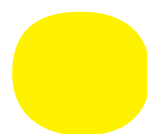
06. ALPES-MARITIMES | 7 | Port Camille Rayon du Golfe Juan | ~~Port de Caravan~~ | Port de La Napoule | Port de Marina Baie des Anges | Port de plaisance de Cap d'Ail | Port Pierre Canto | ~~Vieux Port de Menton~~

13. BOUCHES-DU-RHÔNE | 7 | Calanque de Port-Miou | CNTL de Marseille | Port de Plaisance Claude Rossi - Pointe Saint Gervais | Port de Plaisance de Port de Bouc | Port de Plaisance de Port Saint-Louis du Rhône | Port Départemental de Cassis | ~~Société Nautique de Marseille~~

83. VAR | 15 | Nouveau Port des Lecques | Port de Bormes les Mimosas | Port de La Coudoulière | Port de la Madraque | Port de Plaisance de Santa Lucia | Port de Plaisance des Marines de Cogolin | Port de Plaisance

Saint-Pierre des Embiez | Port de Sainte-Maxime | Port du Lavandou | Port Fréjus | Port Saint-Pierre de Hyères les Palmiers | Port San Peïre des Issambres | Ports de La Londe | Saint-Raphaël Vieux Port | Vieux Port des Lecques de Saint-Cyr-sur-Mer

→ Pour retrouver les sites labellisés de 2022 près de chez vous, téléchargez l'application Pavillon Bleu sur Apple store ou Google Play.



BONNES PRATIQUES DES LAURÉATS

Adaptation au changement climatique



Normandie (Manche, 50)

Développement des mobilités douces et accessibilité de la plage à Carolles



La commune de Carolles, Territoire Engagé pour la Nature, s'engage pour une plage populaire et respectueuse de l'environnement. Dans le cadre du label Pavillon Bleu, cette exigence se formalise par le développement progressif de modes d'accès à la plage qui favorisent le transport collectif et diminuent l'empreinte carbone des usagers de la plage.

Dans un premier temps, avec pour soutien le programme Alvéole, la commune a équipé la plage d'une base vélo. Celle-ci, outre les racks d'accueil, offre la recharge gratuite pour les Vélos à Assistance Électrique, un kit de réparation, une pompe et une armoire de rangement.

De plus, la commune s'est appuyée sur les subventions européennes du fonds FEDER pour se doter d'un fourgon T.P.M.R pour permettre à nouveau l'accès à la plage aux personnes âgées ou à mobilité réduite (service mis à disposition sur inscription).

Pays de la Loire (Loire-Atlantique, 44)

À Pornichet, travail sur le recul du trait de côte



Depuis quelques années, la collectivité met en place des actions de préservation de la biodiversité telles que : renaturer la ville, désimpermeabiliser des espaces dans le cadre de réaménagements durables, reconnecter la façade littorale au

tissu urbain, continuer un travail de pédagogie sur la préservation des espaces naturels de la commune, etc.

Dans une logique d'adaptation au changement climatique, la commune qui gère les plages de la Bonne Source et de Sainte Marguerite maintient la présence de la laisse de mer, indispens-

able pour lutter contre l'érosion, et ce même en période estivale. Pour a minima fixer voire augmenter la surface dunaire, la commune a fixé par des ganivelles et des plantations les dunes existantes qui subissent les assauts de la montée du trait de côte. Ensuite, la commune a expérimenté un engraissement de la dune dans le cadre d'un projet pilote coordonné par le Cerema.

Lutte contre les pollutions et qualité de l'eau



« L'accélération du réchauffement climatique nécessite des transformations majeures à opérer. Cela passe notamment par un changement des comportements et l'intégration d'écogestes au quotidien. Notre partenariat historique avec le Pavillon Bleu s'inscrit dans cette démarche en permettant de trier nos emballages et nos papiers dans les 419 plages et 117 ports de plaisance labellisés. Rappelons que le tri est la première barrière à la pollution marine. Pour changer les mentalités et penser sur le long terme, l'éducation à l'éco-citoyenneté est clé pour éveiller les consciences dès le plus jeune âge. »

Jean Hornain
Directeur général de Citeo

Occitanie (Hérault, 34)

Une pompe à eaux usées embarquée au Port du Cap d'Agde



Au Port du Cap d'Agde deux solutions sont proposées pour lutter contre les rejets des eaux usées : la solution classique avec une station de pompage fixe et pour faciliter la démarche, le port de plaisance a décidé de développer un service à flot via l'Unité de Service Portuaire ! Ce nouveau service est une barge motorisée équipée d'une station mobile embarquée qui se présente directement au poste d'amarrage. Le plaisancier n'est donc plus contraint de se déplacer auprès de la station fixe !

Les eaux noires sont alors aspirées dans le bateau-pompe qui se connecte ensuite au réseau d'assainissement pour évacuer les eaux polluées et la cuve est également rincée. Ce service s'effectue sur rendez-vous et peut également se faire sans la présence du propriétaire.

*Légende: retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.

BONNES PRATIQUES DES LAURÉATS

Corse (Corse-du-Sud, 2A)

Un suivi en temps réel de la pollution de l'eau au port de Charles Ornano



Dans le cadre d'actions pilotes du programme QUALIPORTI, le port Charles Ornano s'est doté de capteurs d'analyse et d'alerte de pollutions marines, un outil au service de l'amélioration de la qualité des eaux. Cette innovation technique a été possible grâce à un partenariat entre la Ville d'Ajaccio et le laboratoire de recherche de l'Université de Corse et du Centre National de Recherche Scientifique, Stella Mare, spécialisé dans le domaine de l'ingénierie écologique en zone littorale et marine.

Outre l'analyse de la qualité des eaux et le déclenchement en temps réel des alertes de pollutions sur le plan d'eau du port, ces capteurs permettent la remontée de nombreuses autres données physico-chimiques.

Ces données seront également disponibles sur le site internet www.port-ajaccio.fr, afin de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques environnementales dans l'enceinte portuaire.

Normandie (Calvados, 14)

Mise à disposition d'un bac de rinçage hors-bord au port de Dives Cabourg Houlgate



L'aire de carénage du port de plaisance de Dives-Cabourg-Houlgate propose de nombreux équipements et services en lien avec la sécurité (une mini déchetterie, échafaudage sécurisé pour lustrer les coques de bateaux, échelles pour embarquer à bord). Afin de contribuer à une meilleure gestion de l'eau et d'éviter les rejets d'effluents, le port de plaisance de

Dives-Cabourg-Houlgate propose gracieusement aux plaisanciers un bac de rinçage réservé aux moteurs hors-bord. Situé sur l'aire de carénage du port, il est fixé sur un support à roulettes, ce qui permet de le déplacer aisément d'un bateau à l'autre. Le port souhaite inciter les plaisanciers à utiliser ce nouvel équipement.

Connaissance et préservation de la biodiversité



Occitanie (Pyrénées-Orientales, 66)

Argelès-sur-Mer réalise son atlas de la Biodiversité Communale



Conséquence de son attractivité, le territoire d'Argelès-sur-Mer est soumis à de fortes pressions démographique et foncière qui viennent perturber le lien que la commune entretient avec la nature. La politique

de compréhension et de conservation de certains milieux remarquables de la commune va alors se focaliser sur la biodiversité dite « ordinaire ».

Pour répondre aux objectifs visés sur deux ans avec le groupe ornithologique du Roussillon, l'atlas de la biodiversité communale donnera lieu à la production de quatre types de rendus dont la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain, la production de cartographie d'enjeux de biodiversité, la production de publications ou encore l'éducation à l'environnement des scolaires et du grand public (cycle de conférences, sciences participatives, visites guidées).

Normandie (Calvados, 14)

Inventaire participatif des Salamandres : la "Nuit des dragons" de Colleville Montgomery



Début novembre, une sortie nocturne au Bois du Caprice de Colleville-Montgomery a fait découvrir la Salamandre tachetée, cette espèce emblématique en régression en France. Le CPIE Vallée de l'Orne, a initié un suivi participatif de ces populations selon un protocole national créé en 2020 appelé : "La Nuit des Dragons".

L'automne, principale période de reproduction de l'espèce, est la saison idéale pour observer les adultes de Salamandre. Après une présentation en salle et la distribution de posters et flyers sur les amphibiens, une quarantaine de personnes (adultes et enfants), a rejoint à pied le Bois du Caprice et couvert le parcours prévu par le CPIE.

Le groupe a aussi pu observer des larves aquatiques de l'espèce dans une mare située au sud du Bois. Les participants ont été invités à observer tout au long de l'année si ces espèces vivent

autour de chez eux. La remontée d'observations /photos dans le cadre de la campagne "Un Dragon dans mon Jardin", permettra aux scientifiques d'en savoir plus sur la répartition et l'évolution des salamandres... mais aussi des grenouilles, crapauds et tritons.

Provence-Alpes-Côte d'Azur (Bouches-du-Rhône, 13)

Saint-Chamas reconnu territoire engagé pour la nature

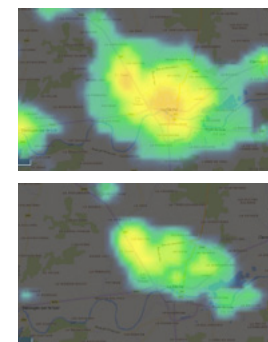


La commune de Saint-Chamas est située dans une zone préservée à l'extrémité nord de l'étang de Berre, au cœur de la Provence. Son littoral, d'une longueur de 14 kilomètres, avec des plages sauvages ou aménagées, abrite 4 ports et a la particularité d'être entouré de deux sites préservés et classés Zone Natura 2000 : au sud, la Petite Camargue ; au nord, le parc de la Poudrière.

Reconnue « Territoire engagé pour la nature », elle a entrepris une démarche d'Atlas de la Biodiversité en 2021. Ce projet complète la série de programmes portés par la municipalité, pour d'une part sensibiliser au développement durable, d'autre part agir pour la protection de l'environnement : vaste plan de végétalisation (avec plusieurs centaines d'arbres plantés en quelques mois), création de jardins partagés, développement de refuges LPO, mise en place d'un permis de végétaliser, journées de ramassage des déchets, etc.

Pays de la Loire (Sarthe, 72)

La gestion différenciée de l'éclairage public à La Flèche, vers la trame noire...



Sur le modèle de la gestion différenciée des espaces végétalisés, où est appliqué un niveau d'entretien en fonction de l'usage du lieu depuis une vingtaine d'années à La Flèche, une réflexion similaire a été portée dès 2009 pour l'éclairage public. En effet, partant du principe que l'éclairage public permet la continuité des activités diurnes, l'extinction

nocturne est pratiquée sur la collectivité de manière différente suivant que l'on soit dans une zone pavillonnaire ou en centre-ville où les derniers commerces ferment à 1h00 du matin.

Cette démarche s'intégrant totalement dans la transition écologique, conjuguée à l'utilisation de la technologie LED, a permis jusqu'à aujourd'hui de maîtriser les hausses du coût de l'énergie en consommant moins et à la biodiversité, notamment les chiroptères, de bénéficier de véritables nuits noires.

Grand Est (Bas-Rhin, 67)

Former à la biodiversité pour préserver et transmettre au Port de Saverne



Le port de plaisance de Saverne a engagé depuis quelques années un plan d'action pour renforcer et développer la biodiversité aquatique et terrestre dans le bassin du port et dans des zones urbaines adjacentes.

Ce programme s'inscrit dans une politique municipale globale de « la nature en ville ». Le plan d'action est mené avec le Conseil municipal des enfants, des bénévoles (plaisanciers, riverains, savernois), des partenaires associatifs (Mission Locale, Jeunes chambres Économiques...) et institutionnels (VNF, Fédération de Pêche...). Les gardes pêche du secteur sont mobilisés pour accompagner les bénévoles et le personnel de la capitainerie sur le volet formation. Le Service développement durable de la ville vient renforcer ce dispositif de formation.

L'objectif est aussi de faire du personnel du port des ambassadeurs de la biodiversité et de la transition pour transmettre sur les quais et sur le terrain, à un large public un message clair.

Nouvelle-Aquitaine (Haute-Vienne, 87)

Protection de la lande : le pâturage ovin au service des espaces naturels à Bussière-Galant



Abandonnée depuis plusieurs années, la lande, véritable réservoir de biodiversité, a été dominée par la Fougère aigle et la Bourdaine étouffant progressivement les espèces caractéristiques de la lande.

La commune, soucieuse de préserver ce patrimoine naturel, s'est alliée au Parc Naturel Régional (PNR) Périgord Limousin et au Conservatoire Espaces Naturels Limousin Nouvelle-Aquitaine pour mener une réflexion de restauration du site des Landes de la Haute-Renaudie. En 2012, la commune signe une convention de gestion tripartite de 22 hectares de lande et lance en 2013 les travaux de restauration afin de rajeunir la lande et relancer la germination des bruyères.

Depuis, des troupeaux de brebis et de chèvres viennent parcourir les deux landes quelques jours, pour y consommer les graminées, mais aussi les pousses de ronces, bourdaine, molinie, ajoncs permettant de maintenir un paysage ouvert.

En 2022, le PNR Périgord Limousin accompagne toujours la municipalité à porter en tant que maître d'ouvrage, un nouveau contrat Natura 2000 pour la gestion et la restauration des deux landes jusqu'à 2024.



Les partenaires 2022 du Pavillon Bleu

Partenaires financiers



Partenaires techniques



Contact presse :

Florence JOSSET

florence.josset@teragir.org | 06 71 85 48 41